

CHEZ CYCLO, LES CLIENT.E.S, LES EMPLOYÉ.ES, L'EMPLOYEUR



- ... s'engagent par cette charte au respect mutuel en toutes circonstances
- ... ont le droit de pouvoir s'exprimer librement et être entendus sans jugement
- ... ont le devoir de ne pas se taire face aux situations dans lesquelles le respect de la diversité est compromis.

CyCLO asbl considère **LA DIVERSITÉ**

comme une source d'enrichissement, d'innovation et de créativité, qui facilite un service de qualité.

CyCLO asbl invite son personnel à promouvoir cette valeur diversité.

- Le personnel de CyCLO s'engage à respecter tous les clients, quel.le.s que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses, leur couleur de peau, leur sexe, leur genre, leur âge, leur orientation sexuelle, leur origine, etc*.
- Le personnel de CyCLO s'engage à questionner ses propres stéréotypes et préjugés, et à se montrer vigilant quant à son humour.
- Les collègues se saluent matin et soir, et saluent les clients, même en cas de tension ou de conflit.
- Le personnel de CyCLO s'engage à accepter les remarques justifiées et bien formulées concernant les relations interpersonnelles et la diversité.
- Si un collègue est victime ou témoin d'un manque de respect ou d'une situation de discrimination, il peut s'adresser à la personne de confiance de CYCLO asbl, à MENSURA, UNIA ou à l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH)

Chaque membre du personnel s'engage à respecter la charte.

*
race, couleur de peau,
nationalité, ascendance
et origine nationale ou ethnique,
le handicap, les convictions philosophi-
ques ou religieuses, l'orientation sexuelle,
l'âge, la fortune, l'état civil, les convictions,
politiques, les convictions syndicales,
l'état de santé, les caractéristiques
physiques ou génétiques, la naissance,
l'origine sociale, le sexe
- égalité homme/femme
et la langue.

